



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE du 28 JANVIER 2019**

Nombre de Conseillers Elus : 11
 Conseillers en fonction : 09
 Conseillers présents : 08

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 18 janvier 2019, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents : M. SCHMITT Alfred, Mme HOFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, Mme MINKER Fabienne, M. OBRECHT Jean-Michel, SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés : M. BILGER René qui donne procuration à M. OBRECHT Jean-Michel

N°05/2019 : TARIFS LOCATION DE SALLE

Le Maire rappelle la délibération du 26 février 2018 fixant les tarifs 2018 de location de la salle communale et propose de modifier et simplifier la grille tarifaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de fixer les tarifs et formules 2019 ainsi que les formalités comme suit, applicables, avec rétroactivité au 01 janvier 2019.

TARIFS LOCATION SALLE		
Particuliers	Habitants du Village	Personnes extérieures
Journée en semaine	100,00 €	140,00 €
½ journée ou soirée en semaine	50,00 €	70,00 €
Week-end	180,00 €	200,00 €

TARIFS LOCATION SALLE		
Associations, Entreprises	Location régulière	Location ponctuelle
Heure	8,00 € 7,00 € (au-delà de 30h/s)	
Forfait journée	120,00 € 60,00 € (la ½ journée ou soirée)	140,00 € 70,00 € (la ½ journée ou soirée)

Deux cautions sont demandées à chaque location de salle :

- Cautions 50,00 €, pouvant être retenue en cas de retour de salle insuffisamment nettoyée.
- Cautions 300,00 €, pouvant être retenue en cas de dégradations des équipements.

Toute location nécessite la signature d'une convention, annexée d'un inventaire d'entrée et de sortie de salle et d'une grille tarifaire du matériel inventorié en cas de casse.

Acte certifié exécutoire depuis son inscription au registre des délibérations, dépôt à la Sous-Préfecture et sa publication.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
 HANDSCHUHEIM, le 29 janvier 2019

Le Maire,
 Alfred SCHMITT

